



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78187>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-78187**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Chevilly-Larue

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de Maitrise d'oeuvre pour la reconstruction de la crèche Gaston Variot de Chevilly-Larue

Description : Le présent concours concerne une mission de Maitrise d'oeuvre pour l'opération de reconstruction de la crèche Gaston Variot de Chevilly-Larue, située au 16 rue Hélène Boucher, 94550 CHEVILLY-LARUE.

Identifiant de la procédure : 26e8832b-abd1-4cc8-ba83-d55999d1ecc7

Identifiant interne : 2026-A-01

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 16 rue Hélène Boucher

Ville : Chevilly-Larue

Code postal : 94550

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L.2125-1 et R. 2162-15 à R. 2162-21 du code de la commande publique - La présente consultation est passée en application des articles L.2125-1 et R. 2162-15 à R. 2162-21 du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur ESQUISSE+.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs liés à des condamnations pénales : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le DCE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de Maitrise d'oeuvre pour la reconstruction de la crèche Gaston Variot de Chevilly-Larue

Description : Mission de Maitrise d'oeuvre pour l'opération de reconstruction de la crèche Gaston Variot de Chevilly-Larue, située au 16 rue Hélène Boucher, 94550 CHEVILLY-LARUE.

Identifiant interne : 2026-A-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 16 rue Hélène Bouche

Ville : Chevilly-Larue

Code postal : 94550

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués parce que le marché n'est pas destiné aux personnes physiques

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Critère 1 : Capacité économique et financière Critère 2 : Qualité technique et professionnelle du candidat Critère 3 : Qualité des références

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Qualité et pertinence du parti urbain et architectural
Critère 2 : Fonctionnalité du projet Critère 3 : Valeur technique et environnementale du projet Critère 4 : Maitrise du budget de l'opération Critère 5 : Planning de l'opération

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Canal de communication ad hoc :

URL : www.achatpublic.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.achatpublic.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 05/09/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Melun

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours et les délais sont précisés dans le règlement de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Chevilly-Larue

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Mairie de Chevilly-Larue

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Mairie de Chevilly-Larue

Organisation qui traite les offres : Mairie de Chevilly-Larue

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Chevilly-Larue

Numéro d'enregistrement : 219 400 215 00014

Adresse postale : 88 avenue du Général de Gaulle

Ville : Chevilly-Larue

Code postal : 94669

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Point de contact : Direction des finances et de la commande publique Kassoum TRAORE

Adresse électronique : ktraore@ville-chevilly-larue.fr

Téléphone : 01 45 60 19 31

Adresse internet : <https://www.ville-chevilly-larue.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 177 707 049 00017

Adresse postale : 43 avenue du Général de Gaulle - Case postale n°8630

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 01 60 56 66 30

Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d5e3f5c1-5763-43ec-bbbe-ce3b1f650b75 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 09/07/2025 à 15:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/07/2025